

Françoise Létoublon
Catherine Volpilhac-Auger

LES IMPOSSIBLES DE LA TRADUCTION AU XVIII^e SIÈCLE : L'EXEMPLE DE L'*ILIADÉ*

Nous nous proposons d'envisager la traduction dans le domaine français en partant d'un point de vue historique, pour nous intéresser à une époque, postérieure à celle des *Belles infidèles*, où la traduction ne ressortit plus véritablement à la création littéraire, où elle se donne un idéal nouveau de fidélité, d'exactitude, de précision (hautement proclamé du moins dans tous les discours préfaciels), mais sans que soient posés avec rigueur les principes d'un véritable art de traduire : époque de tâtonnements, où s'élaborent tout à la fois une éthique, une esthétique et (évidemment) une pratique de la traduction, qui possèdent leur physionomie propre, en fonction d'une finalité nouvelle, et pas toujours claire d'ailleurs. Nous voudrions étudier la manière dont évolue la traduction, en posant d'abord comme principe que celle-ci, dans notre optique, ne saurait faire de *progrès* au sens positiviste du terme; si l'art de traduire *progressé*, c'est que s'améliore telle ou telle démarche (le respect de l'ordre des mots, ou de "l'esprit du temps"), non que l'ensemble soit intrinsèquement supérieur aux tentatives précédentes. Nous ne nous interdisons pas pour autant de juger, et de préférer telle traduction à telle autre; mais nos critères ne seront pas forcément ceux des traducteurs d'aujourd'hui, et en aucun cas nous en désignerons des traductions contemporaines comme un idéal vers lequel se seraient péniblement acheminés nos faibles traducteurs du XVIII^e siècle, comme un modèle dont on se rapprocherait petit à petit et inéluctablement. En effet, à l'époque qui nous intéresse, même si les traductions se proclament avant tout fidèles au texte source, elles relèvent toujours de la pratique littéraire, et c'est à l'aune de l'esthétique (dont la fidélité au texte source n'est qu'un aspect) que nous les examinerons.

Nous nous en tiendrons pour notre part à l'examen des traductions d'ouvrages en langues anciennes relevant de la tradition "classique", qui s'inscrit dans un projet plus vaste (actuellement en gestation au sein de l'UMR *Lire*¹), tout en restant parfaitement conscientes que cet aspect, pour important, voire primordial qu'il soit, doit être complété par l'étude des traductions (ou "adaptations") des ouvrages en langue vivante à la même époque. En effet la traduction des langues anciennes bénéficie d'une antériorité qui en rend forcément tributaire toute autre traduction : elle s'appuie sur une solide tradition, instituée par les humanistes, parmi lesquels on retiendra Amyot, puis les grands noms attachés aux Belles Infidèles. Mais il n'est pas sûr que cette antériorité marque de la même manière les pratiques individuelles. Si la traduction ("version") s'est imposée depuis comme l'exercice pédagogique par excellence, l'époque qui nous intéresse ne pratique guère que le thème, du moins durant la première partie du siècle. L'usage

¹ UMR CNRS n° 5611 (Littérature, Idéologies, Représentations), Lyon 2-Grenoble 3, travaille à la constitution d'un répertoire analytique des traductions en langue française au cours du XVIII^e siècle.

exclusif de la langue latine recule considérablement dans les collèges, et on ne s'étonnera pas qu'après 1750 l'*Encyclopédie* prône "la lecture constante, l'explication et la traduction perpétuelle des auteurs de la bonne latinité"², ce qui se pratique notamment dans les collèges oratoriens, dont les bibliothèques laissent apparaître nombre de traductions³. Il pourra être justement intéressant de se demander, au terme d'une vaste enquête, dans quelle mesure cette évolution supposée de la pédagogie des langues anciennes a pu modifier la théorie et la pratique de la traduction.

Cependant on ne saurait nier la valeur formatrice de la traduction, comme le signale Rousseau :

Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire, et j'osai m'essayer sur Tacite. Dans cette vue, entendant médiocrement le latin et souvent n'entendant point mon auteur, j'ai dû faire bien des contresens particuliers sur ses pensées; mais, si je n'en ai point fait un général sur son esprit, j'ai rempli mon but : car je ne cherchais pas à rendre les phrases de Tacite, mais son style; ni de dire ce qu'il a dit en latin, mais ce qu'il eut dit en français.

Ce n'est donc ici qu'un travail d'écolier [...]⁴

Nous avons dit ailleurs⁵ ce qu'il fallait penser de cette affirmation, chez un auteur déjà consacré par le succès du *Discours sur les sciences et les arts*, et qui a rédigé le *Discours sur les origines de l'inégalité*. Si nous ne sommes guère étonnées qu'une "traduction", proche de l'exercice de la "version", soit un exercice littéraire permettant d'améliorer (donc de sanctionner) la pratique de la langue cible, ce texte nous rappelle de manière plus originale, qu'au XVIII^e siècle, il n'est pas forcément besoin de maîtriser la langue source : est-il nécessaire de rappeler le cas d'Houdar de La Motte réduisant l'*Iliade* d'Homère à douze chants en supprimant tout ce qui lui déplâit chez le vieux poète, et ce à partir de la traduction d'Anne Dacier⁶? Toute étude en ce sens relève donc sans équivoque de l'histoire de la littérature française.

² *Encyclopédie*, art. "Études" de Faiguët, "maître de pension à Paris" (t. VI, 1756, p. 87-94) : "il s'agit de bien pénétrer [les auteurs latins] par la lecture et par la traduction". Voir sur cet article M. Bellot-Antony et D. Hadjadj, "La Querelle de l'enseignement des langues dans l'*Encyclopédie*", *Eclectisme et cohérences des Lumières* (Mélanges offerts à Jean Ehrard), Nizet, 1992, p. 35-54.

³ Voir M. Bellot-Antony et D. Hadjadj, "L'enseignement des langues à Riom et à Effiat"?, *Le Collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle*, J. Ehrard éd., CNRS éditions, Paris, et Voltaire Foundation, Oxford, 1993, p. 191-228, et Ch. Grell, *Le XVIII^e siècle et l'antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, p. 6 sv., notamment p. 22. Mais rappelons que Rollin, dont l'influence fut considérable, s'oppose vigoureusement à l'usage pédagogique des traductions (Ch. Grell, *ibid.*).

⁴ "Avertissement" in *Jean-Jacques Rousseau traducteur de Tacite* [ci-après Rousseau], C. Volpilhac-Auger éd., Publications de l'université de Saint-Étienne, 1995, p. 25.

⁵ Rousseau, p. 12, et C. Volpilhac-Auger, *Tacite en France de Montesquieu à Chateaubriand* [ci-après Tacite en France], Oxford, Voltaire Foundation, 1993, p. 54-56.

⁶ Traduction ainsi jugée par Voltaire dans la préface de *La Henriade*, "M. de La Motte [...] ne savait pas la langue grecque; mais l'esprit a suppléé en lui, autant qu'il est possible, à cette connaissance."

L'époque que nous envisageons va de la fin du XVII^e siècle, avec la disparition des Perrot d'Ablancourt ou des Michel de Marolles et l'avènement des époux Dacier, jusqu'au début du XIX^e siècle, marqué notamment par Burnouf, Egger ou Paul-Lois Courier. Elle se définit d'abord par des critères quantitatifs : on assiste à une prolifération des traductions – parfois plusieurs du même auteur dans la même décennie, comme on le voit pour Horace entre 1680 et 1710 ou Homère entre 1700 et 1720, ou entre 1760 et 1810. Cela serait anecdotique, et ne témoignerait que de l'affaiblissement de la pratique des langues savantes au cours du XVIII^e siècle, si l'on n'assistait pas parallèlement à la multiplication des traductions issues des langues vivantes. Il témoigne également d'un phénomène de "concurrence" entre les traducteurs qui se succèdent à quelques années, voire quelques mois d'intervalle : il ne s'agit pas pour le traducteur de livrer au public une œuvre inconnue qui mérite son attention, comme pour les langues vivantes, et donc de faire entrer dans le domaine français une œuvre nouvelle à laquelle il imprimera un certain nombre de caractéristiques, mais de donner une image personnelle d'un texte déjà connu, voire d'en renouveler le sens en proposant sa propre interprétation, de rivaliser avec de grands noms qui l'ont précédé dans cette tâche, de proposer des solutions originales aux problèmes qu'ont vus (ou n'ont pas vus) les traducteurs antérieurs, sans que soit remis en cause le statut du texte, solidement ancré dans une histoire littéraire qui fait partie de la culture élémentaire des futurs lecteurs. Ces traductions ne se conçoivent que mises en série, comme réponses implicites aux précédentes. C'est le seul moyen pour nous d'en dégager les spécificités, et de tenter par là une histoire littéraire qui soit en même temps une histoire de goût, étayée par l'histoire des mentalités ou l'histoire des idées.

Les grandes lignes de cette histoire semblent d'ores et déjà se dessiner ainsi : chaque époque traduit évidemment en fonction de ses principes de traduction qu'il nous appartiendra d'énoncer en dépassant les simples proclamations théoriques – mais ce projet ne saurait s'en tenir là. La traduction porte aussi la marque des modes de perception ou des catégories de pensée de chaque époque, comme de ses conceptions littéraires. Nous en donnerons quelques exemples : à l'âge classique, ainsi que l'a remarquablement montré Alain Corbin⁷, la mer et ses rivages sont perçus, bien plus que comme un motif de description pittoresque, comme un lieu malsain, désolé et dangereux, souvenir éternellement visible du Déluge et de la colère de Dieu. Faudra-t-il donc reprocher à des traducteurs français du XVIII^e siècle qui, s'ils ont vu la mer, n'ont pu concevoir qu'effroi ou répugnance, de n'avoir pu l'évoquer comme peuvent le faire des méditerranéens? Quand Bitaubé traduit Homère à partir de 1760 (nous y revenons plus loin), il désigne comme "noire" la mer ἰοεδής, "couleur de violette" selon l'étymologie; chez Bitaubé l'épithète devient "indomptée" quand Homère emploie ἀτρύγετος, "stérile"; s'étonnera-t-on qu'il la dise "peuplée de monstres" pour rendre l'épithète homérique ἰχθυόεις, "poissonneuse"? Quant à l'influence des conceptions littéraires, nous l'évoquerons à travers l'exemple des œuvres de type historique. Le XVII^e siècle voit

⁷ L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840, Paris, 1988.

dans l’histoire un genre noble; la prédominance du modèle donné par Tite-Live est telle qu’on juge à son aune l’œuvre des autres historiens : ampleur de la matière, extension chronologique de la période envisagée, noblesse des pensées, majesté du style, tout doit concourir à renforcer l’impression de grandeur qui doit caractériser l’histoire. Ce n’est qu’au cours du XVIII^e siècle que le modèle livien recule, mais lentement. Aussi voit-on un dénommé Guérin, en 1742, cherche à “livianiser” le texte de Tacite, pour lui faire perdre son aspect abrupt : le moyen principal qu’il utilise est de noyer la concision caractéristique de Tacite, ressentie comme un défaut, dans un flot de mots destinés à lui conférer l’ampleur et la majesté dont lui sembleraient dépourvues les *Annales*⁸. Il est donc indispensable de connaître l’horizon mental et culturel de nos traducteurs – et sans doute l’examen de leurs travaux permettra-t-il en retour d’affiner notre connaissance de ce double horizon.

Cette investigation passe par le repérage, dans chaque œuvre envisagée, d’un certain nombre de passages délicats ou litigieux, particulièrement révélateurs des partis pris ou des tendances générales de chaque traducteur, ce que nous appelons les *impossibles*⁹ – autrement dit ce qu’il refuse de traduire littéralement, estimant impossible d’en donner autre chose qu’une équivalence : non pas points de “résistance” qui interdiraient un “progrès” de la traduction (notion que nous récusons, comme nous l’avons dit) mais points de focalisation de l’entreprise traductrice, et pour nous points de caractérisation. Ces passages sont particulièrement probants chez Homère, et ce pour plusieurs raisons : le poète, dont l’œuvre est devenue le modèle de l’épopée pour la littérature occidentale, évoque une époque “barbare” qui ne peut manquer de choquer le lecteur moderne – sacrifices humains, massacre continu des guerriers, brutalité des mœurs en général. L’auteur le plus ancien de la littérature grecque connue est aussi celui qui paraît le plus étranger aux valeurs en honneur au XVIII^e siècle – et c’est sans doute chez les traducteurs de *Illiade* que nous trouverons le plus de “refus” de traduction. C’est donc par eux que nous commençons notre enquête.

Nous avons cherché à distinguer dans les diverses traductions qui ont marqué la période considérée une série de critères qui nous semblaient pertinents pour constituer une sorte de test d’ensemble capable de montrer quelques phénomènes généraux dans ce que l’on pourrait appeler l’évolution du genre traduction. Nous prendrons en compte ici les traductions suivantes¹⁰ :

Anne Dacier, 1711

⁸ Rousseau, p. 18-19, et p. 275-280.

⁹ On pourrait entendre sous ce terme les jeux de mots, par exemple, ou tout ce qui est censé faire le désespoir du traducteur, résigné alors à s’expliquer par une note. Nous ne les excluons pas de notre recherche (voir Tacite en France, p. 35 et 88).

¹⁰ D. Pralon, “Traductions françaises de l’*Illiade*”, *La traduction. Problèmes théoriques et pratiques*, Cercle linguistique d’Aix en Provence, *Travaux* 10, 1993, 136-179, à la suite des travaux de N. Hepp, est beaucoup plus complet que nous sur le nombre des traductions étudiées. Nous souhaitons par nos critères plus systématiquement regarder dans un nombre de textes bien inférieur, parmi lesquels nous avons délibérément éliminé les traductions en vers, avoir une approche différente. Il est évident que nous nous retrouvons sur bien des points.

Paul J. Bitaubé, 1760

H. Trianon, 1841, reproduit A. Dacier en la “corrigeant” “sur les dernières éditions grecques”¹¹

Leconte de Lisle, 1867

Dès le premier vers de l'*Illiade* se manifeste un premier trait caractéristique : en grec, les personnages se tutoient toujours entre eux, quels que soient leur rang et leur position les uns par rapport aux autres, sans que cela constitue un phénomène stylistique : au vers 1 de l'*Illiade*, le Poète tutoie la Muse¹², plus loin Chrysès, prêtre d'Apollon dans le camp troyen, tutoie Achille aussi bien qu'il tutoie le dieu dans ses prières, Achille et Agamemnon, que leur colère soit à son comble ou avant, se tutoient entre eux, Agamemnon tutoie Chrysès et plus loin le devin achéen.

Mais les divers traducteurs se distinguent nettement sur ce point. A. Dacier fait parler les personnages de l'*Illiade* suivant les conventions de la société aristocratique de son temps : le poète vouvoie la Muse : “Déesse, *chantez* la colère d'Achille, fils de Pélée, cette colère pernicieuse...”, ce qui entraînera la correction de Trianon : “Déesse, *chante* la colère d'Achille, fils de Pélée, cette colère funeste [...]”¹³.

Avant Trianon, c'est semble-t-il Bitaubé qui a le premier décidé d'instaurer en français le tutoiement du grec, au mépris des usages de la politesse française; il traduit ici : “Muse, *chante* la colère d'Achille fils de Pélée; cette colère inflexible...”, et l'on trouve chez Leconte de Lisle : “*Chante*, Déesse, du Péliade Akhilleus la colère désastreuse,...”. De même pour la prière de Chrysès à Apollon : le *vous* chez A. Dacier l'oppose aux autres traducteurs. Mais Mme Dacier conserve en français le *tu* entre Agamemnon et Chrysès, alors que ce dernier vouvoie les rois : 1.26. “Vieillard, lui dit-il, que je ne *te* retrouve pas désormais dans mon camp, et qu'il ne *t'*arrive jamais d'y revenir, si *tu ne veux* pas que le sceptre et les bandelettes du dieu dont *tu es* le ministre ne *te* soient inutiles”¹⁴. À la fin du siècle de Louis XIV, le tutoiement est un signe de supériorité et d'arrogance, une marque de mépris peut-être. Les relations entre Agamemnon et Achille montrent qu'Anne Dacier introduit dans la traduction une analyse de l'évolution des relations : les deux personnages utilisent d'abord le *vous*, puis le *tu*, signe de mépris et de colère. Achille vouvoie sa mère Thétis et son ami Patrocle, et de même Thétis vouvoie son fils chez Anne Dacier et chez Trianon : 1.361-2 “Mon cher fils, pourquoi pleurez-

¹¹ Trianon montre donc que la traduction de Madame «Dacier» servit jusqu'au milieu du XIX^e s. Notre exemplaire personnel de la célèbre traduction, datée de Paris, 1805, montre d'ailleurs que la traduction de Bitaubé et celles qui lui ont succédé n'ont nullement rendue caduque celle de notre femme savante.

¹² *Il.*, 1.1 Μῆνιν ἄειδε, θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος οὐλομένην ...

¹³ La rencontre de cette différence dès le premier vers, dans une traduction dont on verra sur bien d'autres points la grande fidélité à la célèbre traductrice, ne fut pas pour rien dans notre choix d'étudier de près cette traduction, qui montre en outre la persistance du succès de l'œuvre Madame Dacier, qui fut d'ailleurs maintes fois rééditée telle quelle. Le remplacement de *pernicieuse* (A.D.) par *funeste* (T.) semble répondre à une recherche de la simplicité.

¹⁴ Trianon est assez proche de son modèle ici : “Que je ne *te* retrouve plus, vieillard, auprès de nos vaisseaux, ne *t'y* arrête pas davantage, et n'y reviens jamais, de peur que le sceptre et le bandeau d'Apollon ne *te* soient inutiles”.

vous? parlez, ne me le cachez point.” Dans les dialogues entre dieux, le vouvoiement est de rigueur chez tous les deux encore.¹⁵

Sur ce point des marques de la politesse, le public du début du XVII^e siècle semble préférer se mirer dans les personnages d’Homère plutôt que d’y reconnaître une altérité des mœurs. Bitaubé, par le tutoiement systématique entre dieux et héros, manifeste ostensiblement sa modernité par la fidélité au texte.

Les noms propres et les épithètes homériques constituent un deuxième critère pertinent pour essayer de mettre dans une balance les différentes traductions : Anne Dacier et Trianon effacent généralement les épithètes homériques, Anne Dacier, comme ses prédécesseurs, “traduisant” (c’est-à-dire latinisant) les noms des dieux. Bitaubé innove par la transcription des noms grecs, sans pour autant accepter la répétition des épithètes, et Leconte de Lisle se distingue (en s’en faisant une gloire dans sa préface) par une fidélité presque maniaque à la forme homérique des noms propres, jusque dans leurs variantes dialectales et formulaires qu’il conserve en français¹⁶ :

Ainsi, pour πόδας ὠκύς Ἀχιλλεύς (*Il.* 1.58, 84, 248 etc.), on trouve chez A. Dacier, Bitaubé et Trianon *Achille* sans épithète; pour νεφεληγερέτα Ζεὺς “Zeus assembleur de nuées” (e.g. 1.511) : chez A. Dacier et Trianon *Jupiter*, sans épithète; θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη (206 etc.) : chez les mêmes, *Minerve*; θεὰ λευκώλενος Ἥρη (195 etc.), *Junon*. Nous ne constatons pas de traitement particulier pour l’épithète d’Héra βοῶπις “aux yeux de vache”, effacée chez les deux traducteurs comme les autres épithètes. Chez Leconte de Lisle, on trouve respectivement : “(le divin) Akhilleus aux pieds rapides”, “Athéné aux yeux clairs”, Héré aux brans blancs”, “Héré aux yeux de boeuf”. Troisième point critique, les images et particulièrement les comparaisons qui pouvaient être considérées comme triviales : *Il.* 19.360 [Athéna] ἄρπη εἰκυῖα τανυπτέρυγι λιγυφών, nous traduirions personnellement “semblable à une buse aux larges ailes et à la voix aiguë” pour expliciter le caractère féminin du rapace, et rendre la valeur descriptive des épithètes. Les traductions “classiques” privilégient la noblesse du comparant, Anne Dacier et Trianon tirant la comparaison vers l’abstraction : “En même temps elle s’élance du haut du ciel, fend les airs avec la rapidité d’un aigle”. Bitaubé et Leconte de Lisle conservent la noblesse du ton, le premier insistant sur l’aspect concret : [Minerve] “telle qu’un vautour déployant ses ailes et poussant sa voix perçante”; Leconte de Lisle : “Et semblable à l’aigle marin aux cris perçants, elle sauta dans l’Ouranos dans l’Aithèr”. *Iliade* 19.357-367 nous semble un bon exemple pour comparer les diverses traductions sur un passage un peu étendu, avec la comparaison de l’armée avec la neige et la description d’Achille furieux. La vision guerrière, euphémisée, voire édulcorée par les premiers traducteurs, n’éclate véritablement qu’avec Leconte de Lisle, mais Bitaubé dépeint Achille avec une vivacité

¹⁵ Trianon semble avoir été plus enclin à corriger la respectable traduction d’Anne Dacier au début de son travail, comme s’il avait voulu montrer son indépendance dans les premiers vers, pour ensuite adopter plus servilement son modèle.

¹⁶ D’où la satire d’un Proust par exemple : voir Fraisse – Létoublon, à par.

surprenante, qui a peut-être inspiré le poète parnassien. A. Dacier et Trianon : “Autant qu’on voit des flocons de neige, poussés par le souffle des aquilons, voler du haut Olympe et blanchir les airs; autant on voit sortir, des tentes et des vaisseaux, de casques, de cuirasses, de boucliers et de piques. L’éclat de toutes ces armes perce jusque dans les cieux, et toute la terre aux environs devient riante par la lumière que répand cet airain flamboyant; tout retentit de la marche de tant de milliers d’hommes. Achille s’arme au milieu d’eux, sa fureur redouble, ses yeux jettent plus de feu que les éclairs, son cœur est enflammé de douleur et de colère, et rien n’égale l’ardeur dont il est animé contre les Troyens,” (le premier hémistiche du vers 365 τοῦ καὶ ὀδόντων μὲν καναχῆ· πέλε, est escamoté complètement).

Bitaubé : “Comme au souffle de l’impétueux Borée qui ramène la sérénité dans les cieux, la neige vole à traits nombreux et serrés des nuées de Jupiter; ainsi, lorsque les troupes se répandaient hors des tentes, se confondent dans les airs les rayons resplendissants des casques, des boucliers, des cuirasses et des javelots; l’éclat en brille jusqu’à la voûte céleste; la terre semble sourire, éblouissante des éclairs de l’airain. La plaine entière est ébranlée sous les pas tumultueux des guerriers. Au milieu d’eux s’arme le grand Achille; *il grince des dents avec courroux*; l’œil étincelant comme la flamme, le cœur déchiré d’une douleur qu’il ne peut supporter, lançant contre les Troyens des regards furieux, il se couvre de l’armure [...]”

Leconte de Lisle : “De même que les neiges épaisses volent dans l’air, refroidies par le souffle impétueux de l’aithéréen Boréas, de même, hors des neufs, se répandaient les casques solides et resplendissants, et les boucliers bombés, et les cuirasses épaisses, et les lances de frêne. Et la splendeur en montait dans l’Ouranos, et toute la terre, au loin, riait de l’éclat de l’airain, et retentissait du trépignement des pieds des guerriers. Et au milieu d’eux, s’armait le divin Akhilleus; et ses dents grinçaient, et ses yeux flambaient comme le feu, et une affreuse douleur emplissait son cœur; et, furieux contre les Troiens, il se couvrit des armes que le dieu Héphaestos lui avait faites.”

Plus clair encore peut-être est l’exemple suivant, qui voit le feu combattre contre le fleuve, comparé à un chaudron d’eau bouillante, en *Il.* 21, 362-365 :

A. Dacier, suivie par Trianon restent dans l’abstraction et abrègent la comparaison tandis que Bitaubé l’étouffe d’épithètes à faible valeur descriptive ou expressive, mais peut-être choisies pour leurs sonorités, ardentes, arides, ce qui n’est pas indifférent dans ce passage où il ajoute au texte d’Homère une dimension précisément sonore (absente chez Leconte de Lisle par la suite) : “Comme on voit *la graisse des victimes*, dans un *vaisseau* que les flammes environnent de tous côtés, s’élever par gros bouillons, et égaler par leur mouvement la violence du feu qui les agite; on voit de même les eaux du Xanthe bouillonner avec furie et se consumer.”

Bitaubé : “Comme fond *la graisse d’un sanglier énorme* dans un grand vase d’airain, entouré de flammes ardentes et nourries de branches arides; il la vomit de toutes parts à flots bouillonnantes d’écume, et fait entendre un frémissement sonore : ainsi l’onde embrasée dans son lit, bouillonne et pousse un mugissement terrible.”

Leconte de Lisle : “De même qu’un vase bout sur un grand feu qui fond *la graisse d’un sanglier* gras, tandis que la flamme du bois sec l’enveloppe; de même le beau cours

du Xanthos brûlait, et l'eau bouillonnait, ne pouvant plus couler dans son lit, tant le souffle ardent du sage Héphaïstos la dévorait.

D'une manière générale, les traducteurs se distinguent particulièrement par la manière dont ils traitent la trivialité des objets de la vie quotidienne; dans *Il.* 10. 574-579 sont mentionnés la sueur, le bain purificateur dans la mer puis dans des baignoires bien polies (ajsamivnqou" ejuxevsta"), ainsi que le vin "doux comme du miel" puisé dans un "cratère" lors d'un banal repas (δείπνω) :

A. Dacier "En même temps, pour nettoyer la sueur et la poussière dont ils sont couverts, ils se jettent dans la mer; et s'étant bien lavés et rafraîchis, ils entrent dans des *bains magnifiques*, où ils se baignent et se frottent d'huile pour conserver leurs forces. Après le bain, ils s'asseyent pour prendre un *léger* repas, et puisant le vin dans l'urne avec des coupes d'or, ils font leurs libations à Minerve pour lui rendre leurs actions de grâces de son secours."

Bitaubé : "Les deux guerriers se plongent dans la mer, et lavent la sueur dont tout leur corps était trempé. Après que les vagues l'ont enlevé, et qu'elles ont ranimé leurs forces, les héros entrent dans *baignoires* d'un airain *polies* où ils se rafraîchissent. Pleins de vigueur, et ayant fait couler sur leurs membres les flots luisants de l'huile, ils prennent, assis, un *léger* repas, et, puisant dans une urne remplie, ils répandent en l'honneur de Minerve un vin aussi doux que le miel."

Leconte de Lisle : "Et tous deux, étant entrés dans la mer pour enlever leur sueur, lavèrent leurs jambes, leurs cuisses et leurs épaules. Et après que l'eau de mer eut enlevé leur sueur et qu'ils se furent ranimés, ils entrèrent dans des *baignoires polies*. Et, s'étant parfumés d'une huile épaisse, ils s'assirent pour le repas du matin, puisant dans un plein *kratère* pour faire, en l'honneur d'Athènes, des libations de *vin doux*."

On ne sera pas étonné que les précisions anatomiques, fréquentes chez Homère en particulier à propos des blessures de guerre, permettent d'opposer clairement les traductions. Un seul exemple suffira, emprunté à l'Iliade 13.568, αἰδοίων τε μεσηγὺ καὶ ὀμφαλοῦ. Quand Anne Dacier (suivie par Trianon) écrit "au milieu du corps", Bitaubé "au-dessous du nombril", Leconte de Lisle précise "entre les parties mâles et le nombril". Enfin les injures, actes de langage suscités par la colère, constituent un cas exemplaire de discrimination entre les traductions; le poète met alors dans la bouche des personnages, au style direct, une "VULGARITÉ" de ton proche de la langue parlée, qui se rencontre rarement dans le récit. Ainsi l'apostrophe d'Achille à Agamemnon, *Iliade* 1.225 οἰνοβαρές, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίηνδ' ἔλαφαι ennoblie et atténuée par Anne Dacier, n'est pas traitée avec beaucoup plus de vivacité par Bitaubé; Trianon remplace périphrases et épithètes par une véritable trouvaille, que Leconte de Lisle – hasard ou souvenir d'une lecture? – perfectionne en retrouvant le rythme ternaire du grec :

A. Dacier : "Insensé, lui dit-il, à qui les fumées du vin troublent la raison, qui as l'impudence d'un chien dans les yeux, et la timidité d'un cerf dans le cœur"

Trianon : "Ô toi que le vin alourdit, *œil de chien, cœur de cerf*"

Bitaubé : "Ô toi dont l'ivresse trouble la raison, qui as l'œil impudent du dogue, mais le cœur de la biche timide"

Leconte de Lisle : “*Lourd de vin, œil de chien, cœur de cerf!*”

Une telle “grille” ne permet certes pas une étude exhaustive; elle a néanmoins le mérite de permettre la confrontation de séries de traductions sans tomber dans une critique impressionniste ou dans une appréciation subjective fondée sur des critères modernes de fidélité, forcément inadéquats si l’on admet qu’une langue est avant tout le reflet d’une société à une époque donnée. Elle est aussi le moyen d’éviter la solution commode qui consiste à appeler “Belle Infidèle” tout ce qui ne répond pas aux exigences des traductologues contemporains. Si tous, ou presque tous les traducteurs s’efforcent d’être fidèles, à nous de mesurer ce qui dans leurs œuvres revient aux usages et aux modes de pensée de leur temps, et donc d’apprécier, dans l’espace ainsi défini, leur marge de manœuvre, leur liberté d’imitation et d’invention.

Source : *L’histoire et les théories de la traduction*, Actes du colloque tenu à l’Université de Genève, les 3, 4 et 5 octobre 1996, Genève, ETI / ASTTI, p. 233-244.